

2009/2047 - Place Bellecour - Aménagement de la partie Sud de la place Bellecour à Lyon 2e - Opération n° 52022001, programme n° 00012 - Vote de l'opération et affectation d'une partie de l'A.P. n° 2009-3, programme n° 00012, pour un montant de 5 700 000 € - Signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique et versement d'une participation financière à la Communauté Urbaine de Lyon (Direction des Etudes et Techniques Urbaines) (BMO du 07/12/2009, p. 2111)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : C'est un très beau dossier, place Bellecour. Je dirais que dans les siècles précédents, chaque fois qu'il y a eu requalification, c'était à cause des problèmes de végétation et notamment le remplacement d'arbres. Des tilleuls, puis des tilleuls, puis des marronniers et cette fois-ci, à nouveau des tilleuls.

On n'a pas fait mieux dans le diagnostic que le Musée du Confluent puisque c'est en 1987 qu'est lancé le concours, et en 1998 qu'est choisi le lauréat pour la requalification. Mais d'une part nous avançons, d'autre part, quand il s'agissait des siècles précédents, les choses étaient simples, peut-être moins démocratiques, plus centralisées. Là, il faut tenir compte du classement de la place Bellecour, il y a une commission des Sites et Patrimoine qui accepte ou qui n'accepte pas les propositions qui sont faites par les concepteurs, par les politiques et par les associations qui se sont concertées.

Je voulais seulement revenir sur un détail : en 2000, il y a eu effectivement une première tranche qui a été envisagée et une fraction de cette tranche qui a été réalisée, pourquoi ? Parce qu'il n'y avait pas d'accord, je dirai sur le parti pris du concepteur, non pas avec la commission des Sites, mais entre les associations.

Pour ceux qui voudraient vérifier, j'ai ramené ici le livre de la commission d'enquête publique et puis quelques comptes-rendus entre Albéric de Lavernée, Henri Chabert et puis les services de la Communauté urbaine.

Ce qui fait qu'en 2001 lorsque nous sommes arrivés :

- 1 - : la commission des Sites n'avait pas délibéré,
- 2 - : le désaccord était persistant avec les associations,
- 3 - : il faut le reconnaître, nous avons d'autres choix en matière de priorité budgétaire : Il y avait les rives du Rhône, il y avait dans les arrondissements la deuxième tranche du parc de Gerland, il y avait le parc des Hauteurs à compléter, il y avait dans le 3^e arrondissement , l'esplanade du Dauphiné par exemple qui, elle-même, avait déjà été repoussée pour des raisons budgétaires, etc..., ce qui fait que ce n'est qu'en 2006, 2007, 2008 que nous avons repris la réflexion et planté une deuxième rangée de tilleuls, aménagé la partie Nord et la partie Est de la place sur les bordures.

Aujourd'hui, je crois qu'on est prêt pour réaménager 14.000 m² supplémentaires, qui se situent entre les kiosques qui existent et puis le mail qui a été réaménagé. Il y a un projet qui, me semble-t-il, est ambitieux

et plus proche du projet qu'avait proposé Jacqueline OSTY en 1998, que ce qu'il était devenu ultérieurement. Ce qui a son importance, c'est qu'il y aura retournement d'une partie des kiosques et que ceux qui seront assis devant les terrasses de ces kiosques regarderont la place Bellecour, le cheval et ne tourneront plus le dos au public et au soleil.

Ce qui est important également, c'est le couvert végétal choisi avec beaucoup de précision pour permettre aux enfants, aux familles, de ne pas griller au soleil tout en profitant des jeux et des bassins qui vont être réaménagés. C'est quand même un peu plus de 12 millions d'euros pour ces 14.000 m², c'est 5.700.000 € pour la Ville de Lyon et pour réjouir M. Geourjon, vous voyez que nous articulons parfaitement les démarches entre les collectivités ou entre les services. Il y a des compétences qui sont de la Ville, des compétences qui relèvent de la Communauté urbaine et pourtant, c'est la Communauté urbaine -c'est d'ailleurs un des éléments de ce rapport- qui aura la maîtrise d'ouvrage de la réalisation de cette requalification. Comme je sais qu'il y aura une intervention ultérieurement, j'y reviendrai s'il le faut.

M. LE MAIRE : Merci bien, et si jamais le Conseil général veut verser une partie, évidemment il est le bienvenu comme il le ferait sur une place du Beaujolais par exemple. La place Bellecour, c'est finalement une belle place aussi !

Mme d'ANGLEJAN Jeanne : Monsieur le Maire, chers Collègues, malgré les explications de M. Buna, il aura quand même fallu 7 ans pour que ce dossier avance ! Pourtant, lorsque vous avez été élu en 2001, le projet de réaménagement de la place Bellecour était prêt et la poursuite des travaux avait même été programmée pour 2002-2003. Mais ce dossier n'a pas été pour vous une priorité comme vous venez de le dire Monsieur Buna, malgré les relances de Monsieur Broliquier, Maire du 2^e arrondissement, des associations, des CIL et même des Conseils de quartier. Même si les arbres ont été remplacés en 2007 et 2008, il aura quand même fallu attendre votre nouveau plan de mandat de 2008, soit 7 ans après, pour que le dossier soit vraiment repris et pour voir enfin arriver la poursuite du réaménagement du mail Sud avec des travaux qui s'étaleront de 2010 à 2011.

Cela nous réjouit bien sûr et nous avons bien conscience que c'est un engagement financier important pour les collectivités : 12 millions d'euros pour la Ville de Lyon, mais un investissement plus que nécessaire pour ce lieu emblématique de Lyon. Aussi, n'oubliez pas le reste de la place pour lequel rien n'est prévu à ce jour. S'il faut encore attendre 7 ans pour passer du projet au lancement des travaux, combien de temps faudra-t-il encore attendre pour voir l'ensemble de la place Bellecour requalifié, alors même qu'à ce jour aucune étude n'est lancée, ni sur l'avenir du parking, ni sur le traitement de la surface restante, ni même sur la protection des statues centrales qui sont en train de s'abîmer.

En résumé, si nous votons ce dossier avec enthousiasme pour le 2^e arrondissement et surtout pour les Lyonnais, nous nous interrogeons sur les suites du réaménagement de la place Bellecour et sur la cohérence de l'ensemble du projet qui reste encore partiellement traité. Sans oublier le projet d'ensemble de l'axe historique de la presqu'île partant de la rue de la République en passant par Bellecour, et surtout Victor Hugo, pour rejoindre votre quartier préféré du Confluent. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Votre enthousiasme Madame d'Anglejan faisait chaud au cœur !

M. BUNA Gilles, Adjoint : Comme vous le savez, en dehors des replantations dans l'histoire il y a des moments plus difficiles pour une place que d'autres et le XX^e siècle n'a pas été très heureux pour la place Bellecour : l'arrivée du métro et surtout l'arrivée préalablement d'un parking souterrain qui a bombé la place, qui l'enlaidit par ses entrées et ses sorties et qui a pour inconvénient d'être étanches. Vous me direz : qu'un parking soit étanche, c'est aussi bien, simplement comme il y a le gore dessus et qu'il pleut de temps en temps à Lyon, il s'ensuit effectivement la formation de mares qu'on ne sait pas traiter. Ce qui est important, c'est d'essayer -on sait le traiter- en remettant un peu de gore régulièrement mais le procédé n'est pas efficace, il n'y a pas d'infiltration possible et je le dis, heureusement.

Il s'agit de retraiter la partie centrale lorsque la question du parking, de son existence, de son extension ou de sa fermeture sera posée. Il se trouve que la convention, ce n'est ni moi, ni le Maire de Lyon qui l'avons signée jusqu'en 2028 avec Vinci. Il se trouve que Vinci n'a pas l'intention de déménager pour le moment. Vous avez peut-être de meilleures et de plus étroites relations, mais les informations que j'ai, c'est qu'ils n'ont pas l'intention de partir dans l'état actuel des choses. S'ils partaient immédiatement, vous me reprocheriez de diminuer le nombre de places de stationnement, c'est aussi un des débats qui a eu lieu au moment du lancement du projet OSTY.

On a fait trois parties : 2008, 2009, cette fois-ci 2010, 2011, je me demande évidemment ce qui resterait à faire en terme d'espace public pour ceux qui nous succèderaient, si on ne laissait pas un peu de la place Bellecour et puis quand même aussi tout l'axe majestueux qui va de la place des Terreaux que nous allons aussi refaire en ce mandat, à la place des Jacobins que nous refaisons également dans ce mandat, sans compter ce que nous faisons au Confluent. On va vous en laisser un peu pour les années 2028.

M. LE MAIRE : D'ici là, Mme d'Anglejan aura eu le temps d'évoluer et peut-être même d'être avec nous dans la Majorité !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)